



Soutenir l’OMS dans son rôle de coordination de la gestion mondiale de l’épidémie Covid-19.

9 avril 2020

Le think tank « Santé mondiale 2030 » existe depuis octobre 2016. Il regroupe des personnalités impliquées dans la santé mondiale, comme Françoise Barré-Sinoussi, Paul Benkimoun, Michel Cot, Sana de Courcelles, François Dabis, Annabel Desgrées du Lou, Jean-François Delfraissy, Eric Fleutelot, Frédéric Goyet, Mathieu Lamiaux, Michel Kazatchkine, Marie-Paule Kieny, Lelio Marmora, Benoît Miribel, Olivier Nay, Louis Pizarro, Anna-Laura Ross, Benoît Vallet. Stéphanie Tchiombiano en est la coordinatrice.

Les membres du groupe le sont à titre individuel et non au nom de leurs organisations respectives. Le présent document est le fruit d’un travail collectif au sein du groupe. Il n’engage en aucun cas, ni ne reflète l’opinion individuelle de chacun des membres.

*Contact : santemondiale2030@gmail.com
www.santemondiale2030.fr
[@Sante2030](https://twitter.com/Sante2030)*

Les deux premiers mois de gestion de l'épidémie en Europe et dans le monde se sont caractérisés par des mesures de santé publiques prises en réponse à l'urgence du Covid19 pays par pays, dissociées les unes des autres dans leur nature et dans le temps, sans coordination ni vision stratégique européenne ou mondiale commune.

Cette note appelle la France, Etat membre influent de l'OMS, à soutenir et mobiliser l'OMS afin qu'elle puisse répondre immédiatement aux attentes concrètes des pays confrontés au Covid-19 dans le contexte d'urgence auquel le monde est confronté.

L'OMS a dans son mandat de coordonner la réponse aux urgences sanitaires mondiales. L'OMS a sonné l'alarme dès les premiers cas confirmés en Chine, a déclaré le Covid-19 une urgence de santé mondiale le 30 janvier et « pandémie » le 11 mars. Dès le mois de janvier, l'OMS a mis en place plusieurs groupes d'experts sectoriels qui développent des recommandations que l'OMS publie et diffuse ; le Directeur Général n'a cessé d'appeler à la mobilisation de tous les pays face à l'épidémie ; l'Organisation émet régulièrement des recommandations de valeur internationale sur les mesures à prendre pour freiner l'épidémie.

De manière étonnante, le Conseil Exécutif de l'OMS qui en est l'organe de gouvernance, ne s'est pas réuni dans ces circonstances de crise extraordinaire, reflétant, au moins pour une part, une hésitation des États membres devant le risque d'une politisation du débat.

Il nous semble essentiel que les États membres définissent avec l'OMS le champ des éléments urgents de réponse à l'épidémie qu'ils attendent d'elle et réaffirment leur soutien à l'Organisation dans ces mandats pressants.

C'est pourquoi, nous recommandons un engagement urgent et proactif de la diplomatie française pour :

- Travailler avec d'autres États membres à la convocation d'un Conseil Exécutif extraordinaire suivi d'une Assemblée Générale extraordinaire ;
- Définir avec les États membres et l'OMS les champs prioritaires dans lesquels la communauté internationale attend son expertise et le plein exercice de son mandat normatif, sa coordination effective, et dans lesquels elle attend de l'OMS une redevabilité vis-à-vis de la communauté internationale.

Nous suggérons ici six champs d'action :

1. Poursuivre et accélérer la coordination de la pré-sélection et la pre-qualification des **tests diagnostiques** de l'infection et de l'immunité anti-virale. Un exemple de ce que pourrait concrètement couvrir ce champ d'action est présenté en annexe.
2. **Assurer pleinement son rôle normatif** : émettre des recommandations claires sur les questions en débat, qu'il s'agisse du port du masque, ou de traitements ; assurer la consolidation et la dissémination de **l'information**

émanant des essais thérapeutiques en cours dans le monde et l'élaboration dès que possible de recommandations de traitement.

3. Proposer un mode unique et universel de **recueil et de l'expression des données épidémiologiques** en cette période de questionnement sur la validité de certains chiffres ; dès maintenant, obtenir que les pays communiquent les méthodologies utilisées et s'assurer au mieux de la transparence des données.
4. Assurer la coordination de l'information sur l'avancement de la **recherche vaccinale**
5. Travailler, avec d'autres institutions partenaires, à ce que les outils diagnostiques, traitements et vaccins à venir puissent être accessibles à un **prix abordable** partout dans le monde.
6. Avec les bureaux régionaux, renforcer une **coordination logistique** dont l'objet est de faire parvenir des réactifs et autres matériels dans les pays confrontés à l'urgence.

Chacun de ces champs fera l'objet d'une feuille de route, d'un calendrier attendu, et de rapports réguliers aux ministères de la santé, institutions et partenaires concernés, ainsi qu'aux États membres. Dans chacun de ces champs, la France, en accord avec ses principaux alliés en Europe et au-delà, s'engage à partager régulièrement avec l'OMS les éléments d'analyse et de suivi dont elle dispose.

Dans le même temps :

Nos pays réfléchissent dorénavant activement à la sortie du confinement de la population et à la gestion de l'épidémie des prochains mois et à la sortie du confinement de la population.

Nous souhaitons ici voir la diplomatie française jouer un rôle moteur pour favoriser une coordination et une cohésion intra-Européenne dans la gestion épidémiologique et sanitaire des prochains mois, en lien avec l'E-CDC, la Commission Européenne et l'OMS.

Cette coordination commence, en grande partie, par la consolidation de la coopération entre la France et l'Allemagne. Elle se joue ensuite à Bruxelles où un consensus fort des scientifiques européens s'est exprimé pour soutenir la Commission dans ses efforts de coordinations.

Ceci apporterait un contenu concret aux appels que la France et l'Allemagne pourront lancer en faveur d'un retour à la solidarité et à l'unité européennes, et ouvrirait la voie à une sortie stratégique coordonnée du confinement et une harmonisation des processus de gestion de la crise dans les mois à venir.

Document annexe. Exemple de feuille de route

Nous souhaitons que l'OMS prenne – soutenue par les États membres et les organisations partenaires - un véritable rôle de coordination/ « leadership » pour chacun des champs mentionnés plus haut, en réponse aux questions que se posent les pays du monde dans leur réponse au Covid19.

L'exemple fourni ici est celui d'une feuille de route pour une « task-force » de l'OMS sur le premier champ d'action proposé, celui des outils diagnostiques. Cet exemple est volontairement détaillé pour souligner le caractère concret des livrables attendus.

Les données seraient collectées et analysées par l'OMS ou par des organisations partenaires, mais l'OMS, dans son rôle de coordination et de pilote, en assumerait la responsabilité et la diffusion. L'OMS publierait en particulier un rapport régulier des progrès réalisés couvrant les trois domaines suivants :

1. Etat et prévisions du marché.

1. Assurer l'analyse de l'offre en temps réel. Cartographier le marché : quelles sociétés sont présentes sur le marché par typologie de test diagnostique ; étapes de développement auxquelles se trouvent les produits ; calendrier prévu pour l'obtention d'une certification auprès de l'OMS, FDA ou EMEA ; calendrier prévisionnel d'enregistrement.
2. Assurer l'analyse des capacités de production et de leur potentiel d'évolution
3. Travailler avec les institutions partenaires (UNICEF, UNITAID, CHAI, Wambo ; OPS revolving Fund) sur les questions relatives au prix de mise sur le marché : et informer régulièrement les pays sur les mécanismes disponibles pour aider à l'approvisionnement en produits de qualité certifiée au meilleur prix.
4. Assurer l'analyse des besoins des pays en temps réel et la prévision des besoins à court et moyen terme à partir des données actualisées fournies par les pays.

2. Gestion stratégique du marché

Mettre en place d'une task-force inter-agences qui coordonne les efforts de « market shaping » avec GAVI, Fonds mondial, FIND, UNITAID, Fondation Clinton, Fondation Bill et Melinda Gates, et d'autres tels que Wellcome Trust, PATH, CIFF, et les agences bilatérales européennes de développement.

3. Qualité des produits disponibles à l'échelle mondiale.

Renforcer la « Hot-line » existante pour assurer un affichage proactif des produits de qualité insuffisante et les contrefaçons détectées.

